



Société entomologique de France

45, rue Buffon, F-75005 Paris

www.lasef.org

Feuille de Liaison des Sociétaires

N° 140

Novembre 2022

MOT DU PRESIDENT

Chers Collègues,

Conformément à nos statuts, j'ai l'honneur de vous adresser par la présente feuille de liaison la convocation pour l'Assemblée générale de fin d'année jeudi 15 décembre à 18 h. dans le petit amphithéâtre au 45 rue Buffon.

Vous êtes donc invités à voter à cette date pour le renouvellement du Conseil d'administration de la SEF pour l'année 2023. Six candidats sur les six postes vacants se sont fait connaître.

Cette année, le vote traditionnel sera possible par bulletins déposés dans l'urne affectée à cette élection au local de la société ou par correspondance en postant le bulletin fourni en dernière page. Le vote électronique sera maintenu, et, à cet effet, des courriels vous invitant à participer au vote et contenant un code strictement personnel vous seront envoyés. Ces codes ne devront être partagés avec aucune autre personne sous peine de nullité. Nous avons choisi pour cela le même site que la précédente AG avec un logiciel conçu par une des institutions publiques présentant un maximum de sécurité tant pour la validité du vote que pour les données personnelles.

Vous pouvez, aussi, envoyer par courriel avant cette date un pouvoir à un membre de votre choix.

Bernard Moncoutier

1. Ordre du jour :

- Ouverture de l'AG à partir de 18h.
- Allocution du président et clôture du scrutin électronique.
- Comptabilisation des votes.
- Proclamation des résultats.
- Questions diverses.
- Clôture de l'AG.

2. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration pour 2023

Les postes suivants sont à pourvoir MM. Jérôme Barbut Thierry Bourgoïn, Thibaud Decaëns, Mme Jocelyne Guglielmi, MM. Nicolas Moulin et Jacques Pierre.

À la suite de l'appel de candidature fait dans la précédente Feuille de liaison (N°139 d'octobre 2022), **6 candidats** se sont faits connaître sur les **6** postes de conseillers à renouveler. Les candidats sont les suivants. MM. Jérôme Barbut Thierry Bourgoïn, Thibaud Decaëns, Mme Jocelyne Guglielmi, MM. Nicolas Moulin et Thibault Ramage.

2.1. Déclarations d'intention des candidats

Jérôme Barbut :

Je souhaite par cette présente lettre me représenter au conseil d'administration de la Société Entomologique de France.

Chargé de conservation au Muséum national d'Histoire naturelle, je souhaite donner mon expérience en Entomologie afin d'aider la Société dans ses missions.

Thierry Bourgoïn :

Je soussigné Thierry Bourgoïn actuellement vice-Président de la Société Entomologique de France déclare me porter candidat pour un nouveau mandat au conseil d'administration pour une durée de 3 ans.

Lors de la mandature précédente j'ai vu émerger de nouveaux projets et défis pour notre société. Entomologiste professionnel je serai ravi de poursuivre mon implication à la défense et à la promotion de notre discipline par notre Société. Basé au Muséum je pense que je pourrai efficacement assurer le lien entre la Société et le Muséum en particulier sur le projet collection sur lequel travaille actuellement la Société. C'est avec plaisir que je m'impliquerai avec la Société dans une politique ambitieuse pour notre discipline et pour la Société elle-même.

Thibaud Decaëns :

Par ce message je vous informe de mon souhait de renouveler ma candidature pour participer au conseil d'administration de la société entomologique de France.

En vous remerciant par avance de bien vouloir prendre en considération ma candidature.

Cordialement

Jocelyne Guglielmi :

Je serai cette année candidate à la fonction de bibliothécaire pour la Société entomologique de France. Je souhaite poursuivre le travail engagé de signalement de périodiques dans le Système Universitaire de Documentation (Sudoc). Nous venons de signer la convention avec sudoc et le centre régional responsable des publications en série pour la région Ile-de France (thématiques zoologie et botanique), situé à la bibliothèque centrale du muséum.

Rappel : ce signalement de nos collections de documents est une condition fixée par le Muséum pour notre hébergement dans ses locaux. De plus, cet accès profitera aux membres de la SEF qui sont éloignés : Sudoc est en effet consultable partout et gratuitement. Parallèlement le catalogage des monographies est assuré à l'aide de Zotero par Bernard François. D'autres chantiers ont lieu : amorçage de rangement de tirés à part et tris de dons. Il reste beaucoup à faire !

Nicolas Moulin :

40 ans, entomologiste indépendant, auteur, explorateur et membre de la SEF depuis de nombreuses années, je porte deux casquettes qui pourraient être utiles à la Société. Le côté entrepreneur qui me permet de développer des activités d'expertises entomologiques, de gestion, de management. Le côté spécialiste des Mantodea qui m'amène à utiliser régulièrement des méthodes modernes d'étude (séquençage ADN) et de collecte. Actuellement, attaché honoraire du Muséum, je réorganise les collections de Mantodea selon la dernière classification et traite le matériel qui a été accumulé depuis des années.

Thibault Ramage :

Par cette lettre je souhaite candidater au Conseil d'Administration de la Société entomologique de France, dont je suis membre depuis 2013. La Société entomologique de France est incontournable pour tout entomologiste français ou francophone, et je souhaite m'engager dans la vie de cette association en intégrant le Conseil d'Administration, et si possible prendre le poste de rédacteur adjoint du Bulletin de la Société entomologique de France que Jacques Pierre souhaite quitter. Antoine Mantilleri me forme depuis quelques mois au poste de rédacteur adjoint. Voici quelques lignes pour me présenter.

Passionné par la nature, et en particulier par les insectes, depuis ma plus tendre enfance, j'ai naturellement pris la voie d'un Master en Ecologie à l'Université de Rennes. Ma première expérience en entomologie professionnelle a été à Tahiti, où pendant un an j'ai recensé les colonies de petite fourmi de feu, *Wasmannia auropunctata* (Roger, 1863). J'ai ensuite travaillé pendant un an comme ingénieur entomologiste au CIRAD La Réunion, sur la gestion agroécologique des mouches des fruits.

A mon retour en métropole, j'ai travaillé pendant quelques mois au MNHN à la complétion des arthropodes terrestres ultramarins dans TAXREF, le référentiel taxonomique de l'INPN. Depuis mars 2013 je suis entomologiste indépendant, et travaille principalement sur l'entomofaune des territoires ultramarins français. Mon groupe de prédilection est l'ordre des Hyménoptères et en particulier les Aculéates, bien que je travaille aussi sur quelques Symphytes et Parasitica. Je m'intéresse aussi à d'autres taxons des territoires d'outre-mer, comme les Curculionidae (Coleoptera) et les Odonates de Polynésie française.

2.2. Déroulement du vote

Il est possible d'organiser comme par le passé une assemblée générale et un vote selon les méthodes habituelles. Le vote électronique sera possible, vous recevrez la démarche à suivre par email peu avant l'ouverture des élections

Le scrutin restera ouvert du 21 novembre au 15 décembre 2022. 3 possibilités pour voter

Voter par correspondance : veuillez renvoyer le bulletin ci-dessous rempli pour **une réception à la SEF au plus tard le 15 décembre 2022**

(le cachet de la poste faisant foi).

Attention : Sous peine de nullité, vous devez le mettre dans une enveloppe ne portant aucune indication, placée dans une autre enveloppe, correctement affranchie, adressée à "La SEF, 45 rue Buffon, 75005 PARIS," en indiquant obligatoirement au verso de cette dernière, votre nom et votre prénom.

Voter sur place : une urne sera en place à la SEF

où vous pourrez également voter directement sous enveloppe anonyme, en prenant soin d'indiquer votre nom et de signer sur la feuille de vote qui sera disposée près de l'urne.

Cette urne recevra aussi, avant dépouillement, les votes arrivés par la poste.

Voter par voie électronique : les codes de vote vous seront communiqués par email. Ils sont personnels et ne doivent pas être communiqués à un tiers.

3. Cotisation

Il est dès à présent possible de régler votre cotisation 2023 que ce soit par le site internet, par courrier ou directement auprès de notre trésorier.

4. Sondage

Un sondage vous sera prochainement envoyé par email. Celui-ci a pour but de mieux comprendre vos attentes ainsi que d'avoir votre avis sur le possible passage du Bulletin en accès libre.

✂-----

Bulletin de vote pour le renouvellement du CA de la SEF en 2023

Vous devez cocher d'une croix la case en face du nom de chaque candidat choisi.
Toute autre action (barrer un nom, écrire, dessiner, tacher, etc.) rend le bulletin nul.

1- Jérôme Barbut	<input type="checkbox"/>
------------------	--------------------------

2- Thierry Bourgoïn	<input type="checkbox"/>
---------------------	--------------------------

3- Thibaud Decaëns	<input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------------

4- Jocelyne Guglielmi	<input type="checkbox"/>
-----------------------	--------------------------

5- Nicolas Moulin	<input type="checkbox"/>
-------------------	--------------------------

6- Thibault Ramage	<input type="checkbox"/>
--------------------	--------------------------

✂-----

- Pouvoir

Vous pouvez envoyer avant la date du 15 décembre 2022 18h un pouvoir à un membre de votre choix.
Si vote électronique, vous devrez mettre en copie le secrétariat (contact@lasef.org) puis, uniquement dans ce cas, communiquer vos codes de vote au porteur de votre procuration.

✂-----

Je soussigné :
(Nom) (Prénom)

Donne tout pouvoir à : Membre du bureau
(Nom) (Prénom)

Pour me représenter à l'assemblée Générale exceptionnelle du 15
décembre 2022

Le :
signature